

# PRÉSIDER LE COMITÉ SOCIAL DANS LA FONCTION PUBLIQUE

## ANIMER LES INSTANCES REPRÉSENTATIVES DU PERSONNEL (CSA, CST, CSE...) DANS LA FONCTION PUBLIQUE

### PROGRAMME DE LA FORMATION

Le programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés : dernières instructions de la DGAFP sur l'organisation des CSA et CST

### DIALOGUE SOCIAL DANS LA FONCTION PUBLIQUE : CADRE RÉGLEMENTAIRE EN VIGUEUR

- › Rappel du socle législatif et réglementaire : loi de transformation de la fonction publique, décrets d'application, circulaires,...
- › Focus sur les évolutions majeures (fusion des instances représentatives, création du comité social,...) et leurs impacts pour les employeurs publics et représentants du personnel
- › Enjeux actuels du dialogue social : prévention, qualité de vie et conditions de travail, participation renforcée des agents,...

### STRUCTURER ET FAIRE VIVRE LE FONCTIONNEMENT DU COMITÉ SOCIAL

- › Rôle de l'employeur, du président, des représentants du personnel
  - › Élaboration, contenu et valeur juridique du règlement intérieur
  - › Articulation entre le comité social et la formation spécialisée
- Echange : retours d'expérience sur le fonctionnement post-installation, les bonnes pratiques de pilotage et de dialogue

Carte mentale : visualiser le positionnement du président dans l'écosystème du dialogue social

### LA GESTION DES RÉUNIONS

### OBJECTIFS

Assurer le bon fonctionnement des instances représentatives du personnel dans la fonction publique.  
Sécuriser les obligations de l'employeur public en matière de fonctionnement des instances.  
Mettre en œuvre un dialogue social constructif.

### LES PLUS DE CETTE FORMATION

Une formation adaptée aux trois versants de la fonction publique (Etat, Territoriale, Hospitalière)  
La mise à disposition de tableaux de synthèse, comparatifs entre chaque fonction publique  
Une formation dispensé par un spécialiste du droit de la fonction publique

### PUBLIC ET PRÉREQUIS

Présidents d'instance, directeurs des ressources humaines, juristes, responsable des relations sociales  
Il est recommandé de disposer d'une bonne connaissance de la fonction publique

### MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Un questionnaire sur les attentes des participants est adressé 15 jours avant le début de la formation. Les méthodes pédagogiques incluent des apports théoriques et pratiques, un travail sur des cas concrets et des exemples d'application. Un support pédagogique est remis à chaque participant, et un accès personnel en ligne permet d'accéder à des e-ressources à l'issue de la formation. Nos consultants sont sélectionnés pour leur expertise métier, leurs compétences pédagogiques et leurs expériences professionnelles.

### SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émergence et attestation de fin de formation  
Évaluation à chaud et à froid

### TARIFS

960 € HT - Réf : VRP-PCSP

Validité : 30 juin 2026

### PROCHAINES SESSIONS

Formation à distance :

- le 12 mars 2026
- le 1 juin 2026
- le 6 novembre 2026

